

L'ACTION MUNICIPALE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • DÉCEMBRE 2017

Mot du maire

Deux nouveaux membres au sein du conseil municipal

Occupant les postes laissés vacants par les conseillers sortants Gille Beauregard et Denys Lemay, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein du conseil municipal. Jennifer Ouellette et Patrice Goyer sont reconnus pour leurs engagements respectifs dans notre communauté et je suis persuadé qu'ils sauront accomplir leurs mandats avec intégrité et dévouement.



Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Bruno Allard

Environnement et communications



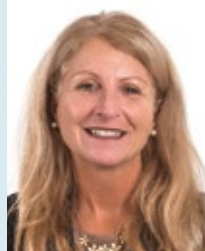
Yves Dagenais

Travaux publics



Patrice Goyer

Sécurité publique



Chantal Lachaine

Sports, loisirs, plein air et culture



Jennifer Ouellette

Finances et administration



Donald Riendeau

Urbanisme



Patrice Goyer est issu d'une famille souche de Saint-Hippolyte, la famille Goyer-Labelle. Pompier depuis 1990, il a amorcé sa carrière ici même à Saint-Hippolyte alors qu'il œuvrait comme chef aux opérations et directeur intérimaire du Service de sécurité incendies entre 2006 et 2012. Il a ensuite été recruté par la Ville de Saint-Jérôme où il occupe actuellement le poste de lieutenant pour le Service incendies. Monsieur Goyer est également très impliqué dans sa collectivité, effectuant entre autres du bénévolat auprès des jeunes. Il a notamment accompagné les sorties du groupe de musique Azimut et cumulé différentes fonctions pour les Stars de Lachute, en plus d'initier le « hockey cosom » à l'école des Hauteurs où il y est aussi reconnu pour son engagement dans les différentes activités.



Jennifer Ouellette réside depuis plus de 19 ans à Saint-Hippolyte avec ses deux filles et son époux. Cette infirmière de profession a œuvré à l'hôpital Notre-Dame de Montréal et à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme avant de transiter vers le milieu de l'éducation où elle a enseigné les soins infirmiers pendant cinq ans, pour devenir ensuite directrice adjointe en formation professionnelle. Aujourd'hui directrice d'une école primaire, elle détient une maîtrise en gestion de l'éducation et complète actuellement un doctorat sur le même sujet. Très engagée dans son milieu, Madame Ouellette a œuvré de nombreuses années au sein du conseil d'établissement de l'école alternative La Fourmilière et à l'école secondaire des Hauts-Sommets. Elle a également été journaliste bénévole au journal local Le Sentier.

Les membres du conseil et de l'organisation municipale souhaitent à Monsieur Goyer et à Madame Ouellette un grand succès dans leurs nouveaux défis au sein de la Municipalité.

Je vous présente ce conseil renouvelé avec beaucoup d'enthousiasme et je profite de cette période de réjouissances pour vous offrir au nom des employés de la Municipalité et de mes collègues du conseil municipal, un très joyeux temps des fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Bruno Laroche

Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2018

• 8 janvier 2018

• 5 février 2018

• 5 mars 2018

• 3 avril 2018 (mardi)

• 7 mai 2018

• 4 juin 2018

• 3 juillet 2018 (mardi)

• 6 août 2018

• 4 septembre 2018 (mardi)

• 1^{er} octobre 2018

• 5 novembre 2018

• 10 décembre 2018

saint-hippolyte.ca

BELLE NATURELLE

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

EXPOSITION

Renée Noreau *L'écho des silences*

14 décembre au 30 janvier

Cette artiste-peintre, maintenant reconnue et appréciée par ses pairs, s'est découvert un intérêt pour la peinture en 1989. Depuis, elle a développé son art en se laissant transporter, entre autres, par l'univers d'expressionnistes abstraits de renom. Le résultat de sa démarche dévoile des œuvres contrastantes qui incitent le spectateur à trouver sa propre voie à travers *l'écho des silences*. À voir absolument !

Vernissage le 14 décembre de 17 h à 19 h

Entrée libre



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca

reseaubibliolaurentides.qc.ca

Mardi et mercredi

13 h - 20 h

Jeudi et vendredi

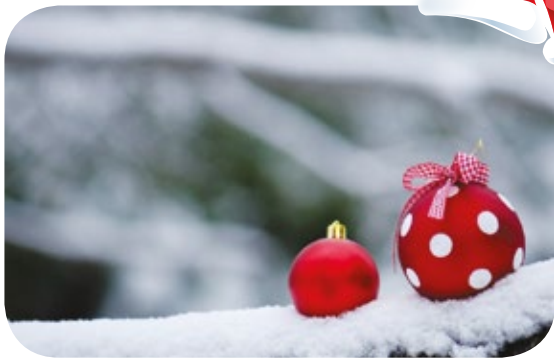
10 h - 20 h

Samedi

10 h - 15 h



Bibliothèque de Saint-Hippolyte



Horaire du Temps des fêtes:

Nous serons fermés du 23 décembre au 5 janvier, **à l'exception du 27 décembre et du 3 janvier** de 10 h à 15 h.

À VOTRE SERVICE

Déjouez les frais de retard

Le saviez-vous ? À partir de janvier 2018, il est possible de recevoir deux types d'avis, par courriel, vous permettant de mieux gérer vos prêts et ainsi minimiser les mauvaises surprises... L'un d'eux vous sera acheminé trois jours avant la date d'échéance et le second signalera la date butoir du prêt. Veuillez-vous référer au personnel de la bibliothèque pour connaître tous les détails et la façon dont vous pourriez bénéficier de ce nouveau service.

Heure du conte

Les familles étant de plus en plus sollicitées par une panoplie d'activités le week-end venu, il devenait nécessaire de revoir l'horaire de nos activités les samedis. Prenez note que dorénavant, une seule date est à retenir pour la traditionnelle heure du conte soit le troisième samedi de chaque mois.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer le 20 janvier de 10 h 30 à 11 h 30 !

ACTIVITÉS

Heure du conte en pyjama

Le 2 décembre dernier avait lieu la traditionnelle heure du conte en pyjama à la bibliothèque. Plus de 65 personnes ont participé à ce rendez-vous annuel. Petits et grands se sont donné rendez-vous dans l'estrade de la *forêt enchantée* pour écouter une histoire de Noël racontée avec enthousiasme par Gilles, commis biblio-culture. Par la suite, un bricolage thématique a conclu cette activité familiale.

TAUX DE PARTICIPATION RECORD !



SPÉCIAL LA RELÂCHE !

Dans le cadre de la semaine de relâche, trois activités vous sont offertes à la bibliothèque et ce, gratuitement. Il suffit de s'inscrire en composant le 450 224-4137 et le tour est joué !

L'escargot, cette étrange créature !



Mardi, 6 mars | 5 ans+

Observation scientifique pour mieux connaître ces gastéropodes qui habitent nos jardins. Un terrarium avec une dizaine d'escargots terrestres sera apporté par l'animatrice avec tout le nécessaire pour assurer leur bien-être.

Groupe #1 | 14 h à 15 h

C'est géant !

Mercredi, 7 mars | 5 ans+

L'heure est au divertissement avec une proposition de plusieurs stations de jeux en format géant tels que des châteaux de cartes, des légos, casse-têtes et la création d'un immense abri secret fait de couvertures. Cette aventure se termine par la lecture d'une histoire à la lueur de lampes de poche.

Groupe #1 | 14 h à 14 h 45

Groupe #1 | 15 h à 15 h 45

Spectacle de marionnettes | *Ti-Jean et le pauvre diable*

Jeudi, 8 mars | 3 ans+

Ce spectacle met en scène le personnage de Ti-Jean, hardi défenseur des opprimés, qui ira jusqu'à défier le Diable pour libérer une princesse retenue contre son gré. Comment s'y prendra-t-il pour la délivrer et à quel prix ?

Groupe #1 | 14 h à 15 h

LOISIRS ET PLEIN AIR

JOURNÉE ACTINEIGE



La journée Actineige se veut l'occasion rêvée pour les jeunes de **4 ans et plus** de faire leurs débuts en ski de fond ! Joignez-vous à notre équipe de moniteurs pour jouer et glisser avec nous en cette journée dédiée à la découverte et au plaisir !

Date : 6 janvier

Heure : 10 h à 12 h

Coût de participation : GRATUIT !

Location d'équipement si requis : 5 \$

SOCCER



Le FC Boréal débutera sa période d'inscription pour la saison printemps-été 2018 le **22 janvier prochain** et ce, jusqu'au 13 mai 2018 inclusivement. Le rabais de 25 \$ sur inscription hâtive sera de retour du 22 janvier au 4 février 2018.

Informations et inscriptions au **fcboreal.ca**



ACCÈS GRATUIT !

Ski de fond et raquette Hiver 2017-2018

La Municipalité est heureuse d'annoncer que la passe de saison donnant accès aux sentiers de ski et de raquette sera désormais **gratuite** pour les résidents de la Municipalité à compter de cet hiver !

Les citoyens n'auront qu'à se rendre au pavillon Roger-Cabana durant les heures d'ouverture et à présenter une preuve de résidence de la Municipalité.

Tarifs pour location de raquettes ou ensemble de ski de fond
(ski, bâtons et bottes)

Enfant membre	5 \$
Enfant non-membre	7 \$
Adulte membre	10 \$
Adulte non-membre	15 \$

RANDONNÉE NOCTURNE EN RAQUETTE

C'est le **samedi 27 janvier à 18 heures** que se tiendra la troisième édition de notre randonnée nocturne en raquettes, au Centre de plein air Roger-Cabana.

Les participants, munis de raquettes et de lampes frontales, seront guidés à travers les sentiers enneigés pour une randonnée d'environ 1 h 30. Par la suite, un goûter et un verre de vin seront servis à l'intérieur du pavillon.

Coût de l'activité

10 \$ résidents

20 \$ non-résidents

Location de raquettes

5 \$ résidents

10 \$ non-résidents

Inscriptions jusqu'au au 19 janvier

Maison des loisirs ou au www.saint-hippolyte.ca

BRUNCH DES BÉNÉVOLES



C'est le dimanche 19 novembre dernier, à l'école des Hauteurs, qu'avait lieu le traditionnel brunch des bénévoles de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Organisé par le Service des loisirs afin de souligner l'implication de plusieurs citoyens au sein d'organismes de la communauté hippolytoise, l'événement a réuni plus de 150 personnes, dont une trentaine ont été honorées par quelques employés municipaux ainsi que par les membres du conseil. La Municipalité tient à souligner le dévouement de plus de 250 bénévoles qui œuvrent au sein des 48 organismes à but non lucratif sur son territoire.

INSCRIPTIONS

Cours de ski de fond

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

DU 1^{ER} AU 20 DÉCEMBRE 2017

EN LIGNE OU AU SERVICE DES LOISIRS

Résidents de Saint-Hippolyte : 95 \$

Politique familiale (pour Saint-Hippolyte) :

1^{er} enfant tarif régulier

2^e enfant 40 % de rabais

3^e enfant 50 % de rabais

Non-résidents : 115 \$ par enfant

La passe de saison du réseau n'est PAS incluse.

JEANNOT LAPIN

4 à 6 ans / 2013 à 2011

JACK RABBIT

6 à 12 ans / 2011 à 2005

**PLACES
LIMITÉES**

Les cours auront lieu les dimanches, du 14 janvier au 18 février 2018, au Centre de plein air Roger-Cabana (2060, chemin des Hauteurs).

N.B. : l'enfant sera classé en fonction de son niveau technique.

Pour information :

En ligne au www.saint-hippolyte.ca ou au Service des loisirs : 450-563-2505, poste 2231



Le **Guide des collectes 2018** sera distribué avec votre compte de taxes municipales en février prochain. **Après la fermeture saisonnière de l'écocentre**, conservez vos bonnes habitudes écologiques en allant porter chez des récupérateurs, les matières qui peuvent être nocives pour l'environnement. Consultez la section *Où aller après la fermeture saisonnière ?* du site Internet des écocentres de notre MRC au www.ecocentresrdn.org.

Ce qui se récupère pendant le temps des fêtes!

La période des Fêtes est bien souvent synonyme de consommation. Avec les cadeaux et les réceptions qui se multiplient durant cette période, on se retrouve avec une quantité importante d'emballages et d'autres produits dont il faut se départir. Comme pour toute l'année, votre bac de récupération est évidemment l'un de vos alliés importants pendant la période des Fêtes. Il ne peut cependant recevoir toutes les matières! Recyc-Québec a préparé ce petit aide-mémoire pour vous aider à vous y retrouver: il renferme tous les détails sur les façons de se départir de chacune des matières de façon responsable.

Veuillez noter que les sapins ne sont pas récupérés à Saint-Hippolyte, vous pouvez donc les réserver pour la collecte des ordures.



La marche au ralenti

Contrairement à la croyance populaire, il n'est jamais efficace de laisser tourner longtemps le moteur de la voiture pour le réchauffer. Conduire ou utiliser un chauffe-moteur sont les meilleures façons de faire chauffer le moteur et d'économiser de l'énergie.

Fosses scellées: pensez à vidanger!

Vous recevrez des invités au cours de la période des Fêtes? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement des festivités.

Pour un rendez-vous, communiquez avec Fosses septiques Beauregard au 450 565-4718 ou 1 877 588-6868. Veuillez noter que des frais supplémentaires de 320 \$ s'appliquent pour les vidanges effectuées en urgence le 25 décembre et le 1^{er} janvier.



La prévention durant le temps des fêtes

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'installation du sapin

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chauffeuse, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.
- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux, ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)